



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

Date : 30 Juillet 2019

AMI N° : 002/CIMAC/2019

OBJET : APPUI A L'HEBEREGEMENT LOCAL DE LA PLATE FORME NUMERIQUE INTEGREE(PFNI) POUR LES DONNEES ENVIRONNEMENTALES

1. La Commission Environnementale (CE) a mis en œuvre par un consultant étranger une Plateforme numérique intégrée(PFNI) pour les données environnementales de la zone marine et côtière.
 - Des compétences pour assurer une maintenance logicielle évolutive.
2. Cette application est à ce jour achevée pour les aspects de conception-réalisation. La Base de données est hébergée pour le moment à l'étranger (URL:pfni.gesp.it).
 - Proposer un schéma fonctionnel et organisationnel pour un rapatriement de l'outil tenant compte des compétences disponibles à la CE.
3. La CE souhaite cependant que cet outil soit hébergé en local et qu'une solution pérenne de sa maintenance logicielle soit identifiée.
 - Identifier les lacunes qui peuvent compromettre la pérennité du produit et proposer des solutions.
 - Donner une estimation financière de l'environnement d'hébergement proposé.
 - Organiser une réunion de restitution du rapport provisoire de la consultation au profit du Comité Technique de la CE.
4. La PFNI a été développée avec la plateforme de développement des GIS, open source, Geo Node. Elle fournit une application pour l'accès et la gestion de données spatiales, alphanumériques et des documents.
5. La PFNI fournit une application pour la création et la navigation sur cartes interactives des Atlas de Sensibilité Environnementale.
6. La PFNI fournit une application pour le suivi environnemental des activités pétrolières.
7. La PFNI gère le Géoportail de la CE.
8. Le présent avis de manifestation d'intérêt a pour objet la présélection des consultants individuels nationaux disposant de capacités techniques suffisantes pour réaliser cette prestation.
9. Cette consultation a pour objectif général d'appuyer la CE dans l'hébergement local de la PFNI.
10. Les TdR peuvent être demandés à la CE à : **mohamedyeslem@smhpm.mr**
11. Cette consultation devra permettre d'identifier les mesures à prendre en vue d'un bon fonctionnement de l'outil et de sa pérennité. Il s'agit principalement de :
 - Prendre connaissance de l'outil, de son environnement de développement informatique et de toute la documentation connexe.
 - Prendre connaissance du contrat de maintenance actuel de la PFNI.
 - Examen des ressources informatiques (humaines et matérielles) disponibles au niveau des Départements ministériels et des institutions susceptibles de fournir un hébergement et une maintenance évolutive de l'outil (SMHPM, Centre de données du MPEMi, etc.).
 - Faire, à la lumière des résultats obtenus, une analyse détaillée, en vue de :
 - Proposer, en le justifiant, un environnement d'accueil de la PFNI (SMHPM, MPEMi ou autre) garantissant :
 - Un débit Internet acceptable.
 - Des capacités d'hébergement sécurisé (configuration et caractéristiques du serveur et équipements nécessaires, etc.).
12. La durée de cette prestation est estimée à deux semaines.
13. Le financement de cette étude est assuré sur ressources financières propres de la Commission environnementale.
14. Le Consultant doit disposer d'un diplôme supérieur (Ingénieur, Master ou Doctorat) en informatique avec une expérience de plus de 10 ans. Des compétences avérées en SIG seront indispensables.
15. Les candidats sont invités à faire parvenir leurs propositions comprenant les documents suivants :
 - Une offre technique présentant la méthodologie envisagée pour la réalisation de cette prestation ;
 - Un CV présentant les références pertinentes des candidats avec justifications ;
 - Une proposition financière en MRU et en TTC.
16. Les critères de sélection des candidats sont les suivants :
 - Proposition technique (Compréhension des Tdr, méthodologie, Références académiques et expérience) 70%
 - Proposition financière : 30%
17. Les propositions doivent être rédigées en langue française et parvenir sous plis fermés en deux exemplaires dont un original marqué comme tel et une copie, adressés au Secrétariat de la CIMAC de la SMHPM, Ilot K, Rue 42-133, Numéro 349, BP 4344 Nouakchott-Mauritanie.
Mail : jaafar.sidi@smhpm.mr
Tél : +222 45 25 59 92
La date limite de dépôt et d'ouverture des offres est le jeudi 08 Août 2019 à 12h00 TU. Les plis seront ouverts le même jour en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent y assister.
18. Les plis porteront les mentions « Proposition d'appui à l'hébergement local de la PFNI « à n'ouvrir qu'en séance d'ouverture ».
19. Pour toutes informations complémentaires, les candidats peuvent s'adresser à M. le Chef de Projet de la Commission environnementale :
GSM : +222 46 53 73 31 / + 222 46 42 68 72
Courriel : mohamedyeslem@smhpm.mr

Le Coordonnateur de la Commission Environnementale

Mohamed OULD DAF